

n'en ont pas été les témoins (a). Mais une foule de grands-seigneurs & même de princes étrangers qui ont assisté à ses leçons & aux exercices publics de ces sourds & muets, peuvent aussi attester leurs progrès. On peut compter qu'ils possèdent six langues : 1°. Une langue de signes, de l'invention de Mr. Delépée; elle exprime toutes sortes d'idées avec une rapidité inconcevable. Il n'y a aucune partie du corps de celui qui parle qui ne soit significative, & souvent il exprime en un clin d'œil une longue phrase. 2°. La langue de prononciation. Les élèves de Mr. Delépée distinguent au mouvement des lèvres tout ce qu'on dit, & y répondent sur le champ. 3°. Le français. 4°. Le latin. 5°. L'espagnol. 6°. L'italien. Ils répondent par écrit à vos questions en celle de ces quatre langues que vous voulez. Ils écrivent extrêmement vite; mais quand ils parlent, ils rendent des sons assez défagréables; leur prononciation n'est point accentuée, & n'est qu'un fausset monotone. Ils n'ont point cette volubilité de langue des autres hommes; & leur langue n'est qu'une machine qu'ils dirigent suivant leur volonté actuelle, pour lui faire rendre telle ou telle articulation qu'ils savent devoir exprimer leur pensée. Mr. Delépée a observé que sur vingt sourds &

---

(a) Voyez le compte que nous avons rendu de l'ouvrage de cet ecclésiastique & de ses charitables occupations dans le Journal du 15 Septembre 1776, p. 81.